

# Livret électronique de *l'apprenti*

*Le guide du maître d'apprentissage*

## Qu'est-ce que c'est ?

Le livret électronique de l'apprenti est **un outil indispensable et obligatoire** au **suivi de la formation** de votre apprenti. C'est un outil qui vous permet de **suivre et d'évaluer les activités et compétences acquises**, en entreprise comme en centre de formation, au travers de grilles d'évaluation et de fiches de suivi. Le livret de l'apprenti est un **outil réglementaire**, inscrit dans le code du travail.

## A quoi ça sert ?

Ce livret permet de dématérialiser les documents liés au livret de l'apprenti (fiche de suivi, les comptes rendus des visites en entreprises, le règlement intérieur du CFA, l'engagement de l'entreprise...) mais aussi de visualiser les absences de votre apprenti (via le calendrier de l'alternance).

C'est un véritable outil de communication entre l'apprenti, le tuteur-enseignant et vous.

## Comment y avoir accès ?

Une seule adresse :

**[http://arexis.cfa-esrpc.fr/arexis\\_isp/index.jsp](http://arexis.cfa-esrpc.fr/arexis_isp/index.jsp)**

Sur la page d'accueil, vous devrez cliquer sur «**activer mon compte**» puis inscrire votre adresse mail. Vous recevrez alors un **lien dans votre boîte mail**.

Il vous suffira de **cliquer sur ce lien pour créer votre mot de passe**.

Votre ID reste votre adresse mail transmise.

## Quelles actions sont réalisables sur le L.E.A ?

En tant que maître d'apprentissage, vous devez dans tous les cas :

- Visualiser et contresigner l'**entretien des 2 mois** ;
- Visualiser et contresigner les **fiches de suivi en centre de formation** ;
- Visualiser et contresigner la **fiche de visite en entreprise** (2 par an).

En fonction du paramétrage effectué par le responsable de la formation par apprentissage, vous devrez :

- Visualiser et contresigner les fiches de suivi en entreprise (complétées par l'apprenti) ;

**et/ou**

- Réaliser le suivi en entreprise de vos apprentis en listant les activités réalisées par l'apprenti pendant les périodes en entreprises.



### ATTENTION !

- Une fiche validée permet d'**enregistrer la saisie** ;
- Une **fiche signée n'est plus modifiable** et permet de la rendre visible auprès de votre apprenti et son tuteur enseignant.

### Pense-bête :

Votre identifiant : .....

Votre mot de passe : .....

.....  
Pour tout problème technique, nous contacter à l'adresse suivante :

***cfa.arexis@cfa-esrpc.fr***

.....



**Le CFA ESR PC  
devient  
au 1er janvier 2018**

**le CFA Sup Nouvelle-Aquitaine**

2 rue Pierre Brousse - Bâtiment B25  
TSA 91110 86073 Poitiers Cedex 9  
Tel. 05 49 45 33 86